



251, chemin Parker

Dixville Qc JOB 1P0

819 849-3037

Lundi au jeudi : 8h à 12h et 13h à 16h30



Horaire de la patinoire : Hiver 2020-2021

Surveillez bientôt l'ouverture de la patinoire

Lundi - Mardi - Mercredi	Jeudi - Vendredi	Samedi-Dimanche Journées pédagogiques
Patinage libre 8h à 15h30	Patinage libre 8h à 17h	Hockey 8h à 12h
		Patinage libre 12h à 16h
Hockey 15h30 à 22h	Hockey 17h à 22h	Hockey 16h à 22h

Consignes santé publique Zone rouge

- * Les parties de hockey sont interdites. Toutefois, la pratique des techniques de hockey est possible en solo ou en groupe familial
- * L'accès à la cabane est interdite
- * Un endroit pour vous asseoir afin de mettre vos patins sera prévu à l'extérieur, près de la patinoire

Durant les heures de patinage libre, les bâtons et rondelles ne sont pas permis à moins d'une entente avec les patineurs présents.



Ces consignes pourraient évoluer selon les exigences de la Santé publiques.

CALENDRIER DES COLLECTES À L'INTÉRIEUR



ATTENTION !!

La collecte du recyclage aura maintenant lieu les vendredis. Pour signaler un problème avec la collecte, veuillez contacter la MRC de Coaticook : 819 849-9166





PRUDENCE SUR LES ROUTES

Coaticook, le 19 novembre 2020 – Avec la période hivernale bien installée, la Sûreté du Québec désire rappeler à tous les conducteurs l'importance d'adapter leur conduite aux conditions climatiques et routières. En le faisant, ils réduisent les risques d'être impliqués dans une sortie de route ou dans une collision potentiellement mortelle.

Les policiers pourraient signifier des constats d'infraction s'ils constatent que la vitesse d'un automobiliste est excessive par rapport aux conditions routières, et ce, même si la limite indiquée sur les panneaux de signalisation est respectée.

En effet, selon l'article 330 du Code de la sécurité routière (CSR), **le conducteur doit réduire sa vitesse lorsque les conditions de visibilité sont rendues insuffisantes à cause de l'obscurité, du brouillard, de la pluie ou de précipitations ou lorsque la chaussée est glissante ou partiellement dégagée.** Les contrevenants s'exposent à une amende minimale de 60 \$ plus les frais et à deux points d'inaptitude.

Les usagers doivent aussi **déneiger leur véhicule et s'assurer que le pare-brise, les vitres, les phares, les feux de changement de direction et la plaque d'immatriculation sont libres de glace et de neige.** Ne pas respecter ces règles de sécurité augmente les risques de collision, constitue un danger pour le conducteur, mais également pour tous les autres usagers sur la route et vous expose à des amendes.

De plus, depuis le 1^{er} décembre, les véhicules doivent être munis de pneus conformes aux normes et conçus spécifiquement pour la conduite hivernale. Soulignons que l'utilisation de pneus d'hiver en bon état réduit de 25 % la distance de freinage d'un véhicule.

Bon hiver à tous!

Surtout:
Prenez soin
de vous!
On se revoit
sous peu!



La Coopérative de solidarité de Dixville souhaite à tous ses membres de joyeuses fêtes et une année 2021 remplie de santé, solidarité et bonheur. Votre Coop demeure présente pour sa communauté. Au plaisir de vous retrouver l'an prochain pour de nouvelles activités !

RAPPEL : Assemblée générale annuelle le 5 décembre à 14h

CONTACTS DES ENTREPRISES RESPONSABLES

Vidange-compost:	Les Transports Stanley Taylor (2015) inc.	819 889-2893
Recyclage	MRC de Coaticook (à compter du 1er janvier 2021)	819 849-9166
Déneigement:	Roger Martineau inc.(Claude Rodrigue)	819 849-3264 / 819 571-3224

Veuillez noter ces numéros et contacter directement l'entrepreneur à propos du service et, à défaut de satisfaction, communiquer au bureau municipal ou avec l'inspecteur en voirie au 819 571-2323.

PROGRAMMATION D'ACTIVITÉS VIRTUELLES



CAFÉ PYJAMA POUR LES AÎNÉS

Du lundi au jeudi
de 8 h à 9 h
en direct sur ZOOM

Venez jaser de manière
informelle avec d'autres
personnes tout en restant
dans le confort de votre foyer



CAFÉ BRANCHÉ

TOUS LES MARDIS DE 9 H À 11 H

En direct sur ZOOM

Café des aînés virtuel avec une
thématique différente à chaque fois



CONFÉRENCES VIRTUELLES

LES MERCREDIS À 13 H 30
EN DIRECT SUR ZOOM



11 novembre: **Bière et contrebande**
dans les Cantons-de-l'Est avec Steve Roy

18 novembre: **Le yoga sur chaise** avec Laurie Sykes

25 novembre: **Le désencombrement** avec
Hélène Boissonneault

2 décembre: **Rencontre avec Marc Dauphin
et Christine Gauthier**

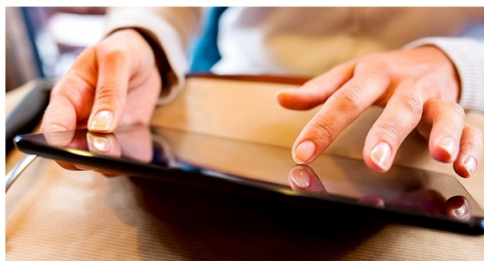
9 décembre: **Combattre la désinformation en
temps de pandémie** avec la Fédération
professionnelle des journalistes du Québec

16 décembre: **Airs de Noël et Folklores
d'antan** avec Sébastien Deshaies

- PRÊT DE TABLETTES
ÉLECTRONIQUES
- FORMATION GRATUITE À
L'UTILISATION D'UNE
TABLETTE ET DE ZOOM

Contactez Anaëlle au 819-849-7011, poste 240

Certaines conditions s'appliquent



Tous les détails et les liens ZOOM sont disponibles sur notre page Facebook
ou dans le calendrier de notre site internet: cabmrccoaticook.org

Information : 819-849-7011 #216 ou
participation@cabmrccoaticook.org

Financé en partie par le programme Nouveaux Horizons du gouvernement du Canada et par Centraide Estrie



AJUSTEMENTS EN FONCTION DES MESURES DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Le passage en zone rouge de notre région entraîne quelques modifications au sein de la municipalité, dont voici les principaux:

Conseils municipaux

Les conseils municipaux auront lieu aux dates et heures prévues. Toutefois, la présence du public n'est plus possible, incluant pour la période de questions.

Ainsi, tout citoyen qui désire transmettre une question au conseil municipal doit faire parvenir par écrit sa demande. Les demandes peuvent être acheminées au bureau municipal au 251 chemin Parker, ou par courriel au bureau municipal@dixville.ca. Les demandes doivent être reçues au plus tard le matin du conseil municipal afin d'y être déposée.

Afin de vous permettre de suivre les décisions de votre municipalité, dès que possible après les séances de conseil, les enregistrements audios des réunions seront disponibles sur le site internet de la municipalité : <http://dixville.ca/municipalite/proces-verbaux>.

Bureau municipal

Le bureau municipal demeure ouvert au public selon l'horaire habituel.

Une personne y est admise à la fois. Le port du masques est obligatoire en tout temps et vous devez vous désinfecter les mains à votre arrivée. Merci de bien vouloir respecter ces consignes afin que nous puissions continuer de vous offrir un service en présentiel.

ASSEMBLÉE SPÉCIALE—BUDGET 2021



Adoption du Budget municipal 2021

Lundi le 14 décembre 2020, à 18h30

Le public n'étant pas admis à la séance, veuillez faire parvenir vos questions à l'avance.

Le résumé du budget vous sera présenté, comme à chaque année, dans le journal du mois de janvier. Entretemps, il vous sera possible de vous adresser au bureau municipal pour consulter la documentation liée au budget 2021 ou de consulter l'enregistrement audio qui sera disponible dans les jours suivants la rencontre.

